

## DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**A renvoyer à**  
Annemasse Agglo  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74 105 ANNEMASSE cedex  
Tel : 04-50-87-62-73

Email : [spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr](mailto:spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr)

Conformément à la réglementation en vigueur, le service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Annemasse-Agglo est chargé de réaliser le contrôle des installations d'assainissement individuel sur son territoire. A ce titre, le SPANC doit vérifier :

- ✓ La conformité du projet de construction ou de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif (ANC) vis-à-vis des dispositions réglementaires, son adaptation au contexte local, la cohérence de l'étude de faisabilité du projet, et notamment l'implantation du dispositif,
- ✓ La bonne exécution des travaux,
- ✓ Et par la suite, le bon fonctionnement et l'entretien du dispositif ANC.

L'instruction et le contrôle d'implantation et d'exécution font l'objet d'une redevance dont le montant est fixé annuellement par délibération du Conseil Communautaire et révisé au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Ces tarifs sont consultables sur le site d'Annemasse Agglo.

Préalablement à chaque projet de réalisation ou de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif, le propriétaire doit déposer un dossier type auprès du SPANC pour validation de son projet. Ce dossier doit contenir ce formulaire dûment complété ainsi que les pièces mentionnées ci-dessous. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

### DEMANDEUR

Nom et prénom du propriétaire : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

*Le cas échéant, le propriétaire est représenté par :*

Nom et prénom du représentant : .....

Agissant en qualité de .....

Adresse du représentant : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

### DESCRIPTION DU PROJET

Adresse du projet : .....

.....

Commune : ..... Références cadastrales : .....

Surface du terrain : .....

*Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire) :*

Nom et prénom de l'occupant : .....

Téléphone : ..... Email : .....

## DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**A renvoyer à**  
Annemasse Agglo  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74 105 ANNEMASSE cedex  
Tel : 04-50-87-62-73

Email : [spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr](mailto:spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr)

### DESCRIPTION DU PROJET

**Nature du projet :**

- Construction neuve  Extension / rénovation de l'habitation  
 Réhabilitation de l'installation ANC existante

**Type de bâtiment :**

- Résidence principale  Résidence secondaire  
Nombre de chambres : ..... Nombre de pièces principales \* : .....  
Nombre d'usagers : .....

\* Est considérée comme pièce principale, toute pièce ayant une fenêtre donnant sur l'extérieure dont la superficie au sol est supérieure à 7 m<sup>2</sup> autre que : cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, WC, couloir, cave, garage ou grenier. Les vérandas entièrement fermées sont également considérées comme pièces principales. La hauteur sous-plafond d'une pièce principale est au moins égale à 2,3 mètres pour une surface ou moins égale à 7 m<sup>2</sup>.

- Locaux à autre usage que habitation – Nature .....
- Nombre de chambres : ..... Nombre moyen de repas servis : .....

**Alimentation en eau potable :**

- Le terrain est-il desservi par un collecteur public d'eau potable ?  Oui  Non  
Existe-t'il un captage d'eau destinée à la consommation humaine sur le terrain ou celui avoisinant ?  
 Oui  Non  
Si oui, à quelle distance se trouve t'il du dispositif d'assainissement (m) : .....  
Le projet se situe-t'il à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'eau potable ?  Oui  Non

**Pente du terrain (%) :** .....

**Perméabilité du terrain (mm/h) :** .....

**Destination des eaux pluviales :**

- Rejet au fossé ou cours d'eau après rétention  Infiltration à la parcelle  
 Rejet au réseau public d'eaux pluviales après rétention

### DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGE

**Prétraitement des effluents :**

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux avec préfiltre décolloïdeur intégré | Volume (m <sup>3</sup> ) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux simple                              | Volume (m <sup>3</sup> ) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Fosse septique  | Volume (m <sup>3</sup> ) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Bac à graisses  | Volume (m <sup>3</sup> ) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre   | Volume (m <sup>3</sup> ) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Autre : .....   | Capacité : .....                 |

Une ventilation est-elle prévue ?  Oui  Non

Un extracteur est-il prévu ?  Oui  Non

## DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**A renvoyer à**  
Annemasse Agglo  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74 105 ANNEMASSE cedex  
Tel : 04-50-87-62-73

Email : [spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr](mailto:spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr)

### DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGE

**Traitement des effluents :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage               | ..... tranchées de .....m de long        |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage                     | Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé     | Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable horizontal drainé   | Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé | Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration              | Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Autre : .....                      |  |

Distance minimale par rapport :  
à l'habitation (m) ....., à la limite de parcelle (m) ....., aux arbres (m) .....

**Evacuation des effluents traités :**

- Rejet dans le milieu superficiel (fossé, cours d'eau) sous réserve de l'autorisation
- Tranchée de dissipation                      Dimensionnement : .....
- Autre : .....

*Note : l'évacuation des eaux pluviales doit être impérativement séparée de la filière d'assainissement non collectif*

### ORGANISME REALISANT L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : ..... Email : .....

### ENTREPRENEUR REALISANT LES TRAVAUX

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Fax : ..... Email : .....

### DATE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

Date prévisionnelle de commencement des travaux d'assainissement : .....

Le propriétaire doit informer Annemasse Agglo du démarrage des travaux par retour de la déclaration de commencement des travaux. Celle-ci doit être retournée 5 jours ouvrables avant le début des travaux. **Le contrôle de bonne exécution des ouvrages doit être réalisé avant remblaiement.**

## DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**A renvoyer à**  
Annemasse Agglo  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74 105 ANNEMASSE cedex  
Tel : 04-50-87-62-73

Email : [spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr](mailto:spanc.assainissement@annemasse-agglo.fr)

### DOCUMENTS A FOURNIR

Pièces obligatoires :

- Le présent formulaire dûment complété
- Un plan masse de l'habitation et de son installation d'assainissement non collectif à l'échelle au 1/200 ou 1/500 ou 1/250<sup>ème</sup>
- Une étude de faisabilité de l'assainissement non collectif comprenant une étude de sol, et le dimensionnement et les caractéristiques de la filière
- Les éventuelles autorisations de rejet, servitudes de passage, le cas échéant.

Pièces facultatives :

- Un plan cadastral de situation de la parcelle
- Une coupe des ouvrages.

Pour information, lors du contrôle de l'habitation, tous les points d'eau et ouvrages d'assainissement existants (eaux usées et eaux pluviales) devront être accessibles aux agents d'Annemasse-Agglo conformément à l'article L.1331-11 du Code de la Santé Publique.

Je, soussigné, le propriétaire (Nom et prénom) .....m'engage :

- ✓ Sur l'exactitude des renseignements fournis,
- ✓ A n'entreprendre les travaux qu'après l'approbation du projet par le SPANC,
- ✓ A faire réaliser les travaux conformément au présent document, aux normes techniques ainsi qu'à la législation en vigueur,
- ✓ A transmettre le formulaire de déclaration de commencement de travaux au moins 5 jours ouvrés avant le début des travaux,
- ✓ A prendre contact avec le SPANC avant remblaiement, pour fixer un rendez-vous pour le contrôle de bonne exécution des travaux et de ce fait, autorise le technicien du SPANC à pénétrer sur ma parcelle,
- ✓ A assurer le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation complète,
- ✓ A laisser libre accès, réglementé, aux installations pour les agents chargés des contrôles périodiques,
- ✓ A m'acquitter des redevances liées aux contrôles effectués par Annemasse-Agglo dans le cadre de sa compétence SPANC.

Fait à \_\_\_\_\_, le | | | | | | | | | |

Signature du propriétaire,